



## Archives départementales de la Savoie Atelier pédagogique



# Les formes de résistances, 1939-1945

**Public cible :** élèves de 3<sup>ème</sup> au collège et Terminale générale au lycée

**Cycle 4 :** 3<sup>ème</sup>, histoire - Thème 1 : *l'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)*.

Cette thématique s'intègre également dans le **Parcours Citoyen**.

**Lycée :** Terminale générale, histoire - Thème 1, chapitre 3 : *la Seconde guerre mondiale, la France dans la guerre*.

**Durée :** 2h00 → 1h d'atelier en classe entière, puis séparation en 2 groupes : 30 minutes de questions/réponses, 30 minutes de visite guidée alternativement.

**Objectif(s) :** L'atelier permet de comprendre comment se crée la Résistance sous l'occupation allemande, pourquoi et sous quelles formes elle se manifeste.

### Compétences abordées en lien avec les programmes scolaires

- Se repérer dans le temps : construire des repères historiques
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués
- Analyser et comprendre un document
- Pratiquer différents langages en histoire

**Déroulement :** La séance commence par l'atelier en classe entière pendant 1h. Après une présentation du contexte historique, de l'exposition « La Savoie des Ombres » et de documents originaux, les élèves en binôme répondront à des questions sur les différentes formes de résistance. La séance se poursuit en demi-groupe en alternant avec une visite guidée, au cœur des coulisses des Archives départementales, et un débat sur les réponses trouvées.

**Matériel fourni :** questionnaire, copies de documents  
Se munir d'un crayon de papier pour répondre au questionnaire

**Contact pour la réservation via le formulaire ci-dessous :**

[https://patrimoines.savoie.fr/web/psp\\_15342/formulaire-de-contact-des-archives-departementales](https://patrimoines.savoie.fr/web/psp_15342/formulaire-de-contact-des-archives-departementales)

**Conditions de réservation :** les ateliers se déroulent de préférence le jeudi matin, mais le service peut s'adapter en fonction de vos disponibilités.

Prendre contact avec le service au moins 15 jours avant la date souhaitée.

Les Archives départementales se réservent le droit d'annuler l'activité en cas de nécessité.  
Informations données sous réserve de modification.

